



Et il peut aussi y avoir deux types de phrases différents, avec une distribution complémentaire, selon que l'état est orienté sur la personne en général, (3a), sans spécifier le *locus* de l'affectation, ou bien qu'il est orienté sur la partie du corps affectée, (3b). Dans le premier cas, on utilise une phrase où la postposition *la* est complétée par un SN exprimant la personne affectée par l'état, tandis que dans le deuxième cas, si l'on veut spécifier le *locus*, on utilise une phrase avec une postposition locative comme *to*, complétée par un SN comportant un nom de partie du corps et un pronom exprimant le possesseur (*a koo*):

- (3) a. 

Baramôo	le	be	a	la	
blessure.DEF	FOC	COP·AF	3SG	POST	
‘Il a une blessure’					
- b. 

Baramôo	le	be	a	<b>kóo</b>	to	
blessure.DEF	FOC	COP·AF	3SG	dos.DEF	POST	
‘Il a une blessure au dos’ (lit. ‘Une blessure est à son dos’)						

En ce sens, on étudiera les répercussions que les différences liées à la distribution des composantes dans la phrase peuvent avoir sur l'interprétation de la phrase (surtout en ce qui concerne l'orientation et l'affectation de l'état), c'est-à-dire s'il y a correspondance entre syntaxe et sémantique. On doit tenir compte que dans d'autres langues (comme le français), les différentes organisations des éléments dans la phrase peuvent comporter des interprétations aussi différentes, comme on le voit en comparant *Il l'a coupé au doigt* (possesseur / expériment à l'objet et partie du corps à SP) vs. *Il lui a coupé le doigt* (possesseur / expériment au datif et partie du corps à l'objet). L'interprétation de ces deux phrases est différente en ce qui concerne l'orientation et, surtout, le degré de l'affectation (holistique ou non). Et on observe des phénomènes semblables dans d'autres langues (Chappell & McGregor (1996), Lamiroy & Delbecque (1998), entre autres).

Dans le cadre de cette étude, nous analyserons aussi les façons de codifier la relation entre le nom de partie du corps et l'élément exprimant le possesseur et/ou l'expériment de l'état dans ce type de phrases en mandinka. En ce sens, on voit qu'en mandinka le possesseur s'exprime à partir d'une relation de possession interne, où le possesseur est représenté au sein d'un SN dont le centre est le nom de partie du corps, même s'il y a dans la phrase un autre élément (le sujet ou l'objet, par exemple) qui exprime l'expériment, contrairement à ce que l'on trouve dans d'autres langues.

## Références

- Chappell, H. & W. McGregor (eds.) (1996) : *The Grammar of Inalienability : A Typological Perspective on Body Part Terms and the Part-Whole Relation*. Berlin : Mouton de Gruyter
- Lamiroy, B. & N. Delbecque (1998) : «The possessive dative in Romance and Germanic languages». In : W. Van Belle & W. Van Langendonck (eds.) : *The dative : Vol. 2, Theoretical and contrastive studies*. Amsterdam : John Benjamins, p. 29-74
- Lee, D. (2001) : *Cognitive Linguistics. An introduction*. Oxford : Oxford University Press